

# BULLETIN MUNICIPAL DE CAHUS

Octobre 2014

## LE MOT DU MAIRE !

Voilà six mois que nous sommes élus.

La fréquentation de l'aire de loisirs du lac a suivi l'évolution de la météo, pas vraiment très clémente cet été. Les problèmes d'eau apparus à la fin du printemps ont été réglés avant l'arrivée des vacanciers.

Différents travaux de voirie sont programmés dont la réfection de la chaussée à La Ponchie et au Sireyzol au mois d'octobre. Pour se faire, nous serons obligés de couper la route.

Des régularisations d'actes pour des parcelles sur lesquelles se trouvent des ouvrages (bâtiments) communaux ont été ou vont être passées.

Depuis la rentrée de septembre, les nouveaux rythmes ont été mis en place avec les Temps d' Animations Périscolaires (TAP).

2015 arrive à grands pas, nous allons commencer à penser au budget. Il est prévu que nous continuions la remise en état d'autres parties de la voirie. Et nous verrons les autres investissements possibles avec des recettes qui diminuent et de nouvelles charges qui nous incombent dont la participation au Fond de Péréquation

Intercommunal et Communal (FPIC) et la prise en charge financière des Temps d'Animation Périscolaire.

Nous commençons également à travailler sur le Plan Communal de Sauvegarde (voir ci-dessous).



Cathy Albert

## Le PCS.... Kézaquo

Madame la Sous-Préfète nous demande de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Mais de quoi s'agit-il ? Cahus, ainsi que d'autres communes, peuvent avoir à faire face à une catastrophe majeure. Les secours institutionnels (Pompiers, Sécurité Civile, Armée, etc...) ne pourront sans doute pas répondre rapidement à toutes les demandes. Le PCS doit permettre à la Commune de se "débrouiller" seule, au moins dans un premier temps, et avec les "moyens du bord".

Il s'agit tout d'abord de recenser les risques majeurs. Dans le contexte du PCS, un risque est considéré comme majeur si la probabilité de son apparition est très faible mais que son impact sur la population risque d'être très important. Par exemple, une rupture de barrage est un risque majeur.

Il faut également recenser les ressources humaines (médecins, infirmier(e)s, personnes volontaires...) et les moyens matériels (hébergements, tracteurs, groupes électrogènes, véhicules tout-terrain, pompes, etc...) disponibles localement. Pour cela, les habitants seront associés à l'élaboration du PCS par une ou plusieurs réunions publiques.

Quand les risques, leurs conséquences prévisibles et les ressources disponibles ont été identifiées, deux documents doivent être rédigés :

- Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs). C'est un document à destination de l'ensemble des habitants. Il présente de manière synthétique, pour chaque risque identifié, ce qu'il convient de faire (et de ne pas faire !) ainsi que les numéros de téléphone et les fréquences radio utiles.
- Le PCS. Ce document est destiné aux autorités locales et départementales, ainsi qu'aux services d'interventions. Il reprend, mais de manière plus détaillée, les informations du DICRIM. Enfin, le rôle de chaque intervenant et l'organisation des secours sont largement développés.

## L'école

Cette année encore, l'école de Cahus a ouvert ses portes aux enfants de Laval de Cère, Cahus Teyssieu. Le RPI (**R**egroupement **P**édagogique **I**ntercommunal) compte 47 élèves répartis dans 3 classes.

A Cahus du CE2 au CM2, 6 filles et 7 garçons, encadrés par leur institutrice, Hélène Jauzac suivent des cours de mathématiques et de français le matin.



Après la pause méridienne et les bons petits plats préparés par Sylvie, l'après-midi est consacrée aux sciences, à l'histoire, à la musique ou aux arts visuels.

Les rythmes scolaires ont changé cette année :

Ecole le mercredi matin

Activités périscolaires : une demi-heure ou une heure en fin d'après midi, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Des animateurs spécialisés dans différentes disciplines sportives, artistiques ou culturelles interviennent auprès des enfants.

Karaté et basket sont au programme jusqu'aux vacances de toussaint.

Début d'année décidément sportif avec « randonnées vélo » 2 fois par semaine sur les routes de Cahus, la météo de ce beau mois de septembre a été un précieux atout.

Comme tous les ans, après les vacances de Toussaint, les écoliers commenceront les répétitions en vue du spectacle de Noël, prévu le dimanche 14 décembre.

Autre manifestation incontournable :

Les olympiades, la tombola, le repas de fin d'année

## Repas des Aînés

Ce repas aura lieu le 7 décembre au restaurant "la Table de la Tour" de Teyssieu.. Il est offert à toutes les personnes recensées ou/et inscrites sur la liste électorales. Les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas venir au restaurant recevront un panier garni.

## Déchets et ordures ménagères

Comme vous le savez, la Préfecture interdit depuis 2012 d'allumer des feux dans la nature. De ce fait, l'accumulation de déchets végétaux peut vous poser problème. La Commune organisera, à partir de 2015, une collecte périodique de ces déchets. La périodicité et les dates de ramassage seront communiquées ultérieurement.

Par ailleurs, nous rappelons que le dépôt d'objets, petits ou gros (palettes, batteries, huiles, électroménager, informatique..) , à proximité des containers ne fait pas l'objet de ramassage et n'est donc pas autorisé. Dans le cas où vous ne pouvez pas transporter vous-même ces objets à la déchetterie, veuillez contacter la Mairie.

Nous rappelons que les vêtements et les chaussures ne sont pas recyclables. A mettre dans un sac et le déposer dans le container **marron** (ou à apporter à la déchetterie).

Enfin, vous trouverez, joint à ce bulletin, un rappel des consignes de tri en vigueur depuis 2012.

## Voirie

Différents travaux de voirie ont été ou bien vont être prochainement réalisés.

- Les principaux trous ont été rebouchés au "Point-à-Temps" (Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule).
- A Laymon, un muret de soutènement va être refait.
- A La Ponchie et au Sireyzol, quelques portions de route vont être complètement refaites.

## Comité des Fêtes

### Méchoui du 14/07/2014

Comme tous les ans, le comité des fêtes a organisé le traditionnel méchoui en soirée du 13/07/2014. Les convives au nombre approximatif de 80 ont pu déguster les morceaux d'agneau et autres saucisses, cuits sur le barbecue géant installé derrière la cantine.

Cette année encore, il n'a pas été possible d'installer les tables devant la salle des fêtes et la mairie en raison d'une météo particulièrement capricieuse. Le comité espère pouvoir le faire en 2015, car il est toujours plus agréable de passer cette soirée à ciel ouvert.

### Pique-nique champêtre du 31/08/2014

Une nouvelle idée a vu le jour cette année afin que les Cahusiens puissent se retrouver pour un moment convivial : un pique-nique champêtre autour du lac. Cette journée a eu un franc succès, en raison d'un nombre de participants non négligeable et d'une météo très agréable en cette fin du mois d'août. Après avoir déguster les victuailles de son panier, les convives se sont donnés à une partie de pétanque ou une marche autour de Cahus l'après midi. Tout le monde a gardé un agréable souvenir de cette journée; partie à remettre l'année prochaine !!!!



### Truffade géante du 21/09/2014

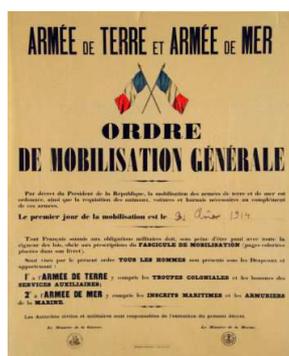
Afin de renouer avec la traditionnelle fête de Cahus en septembre, le Comité des fêtes a commandé le traiteur « Poivre et Sel » basé à Aurillac. Après avoir installé une poêle géante, les cuistots ont pu servir aux convives la traditionnelle Truffade Aurillacoise accompagnée d'un pavé de Salers à la fleur de sel de Guérande. Ce plat, constitué de pommes de terre poêlées mélangées à de la tome fraîche de Cantal, était absolument succulent, preuve en est qu'il n'y avait plus beaucoup de reste.

Encore merci aux cuisiniers pour la qualité du service et pour ce moment gastronomique très apprécié.

### Fêtes à venir

Les activités organisées par le comité des fêtes pour les Cahusiens ne s'arrêtent pas là. En effet, une soirée chasse est prévu dans le mois de novembre afin de déguster les produits de l'automne, à savoir : sanglier - jus de pomme – châtaignes.

Et pour finir, réservez votre soirée de la St Sylvestre, le comité organise la soirée du nouvel an dans la salle fête, avec un repas gastronomique, une séance de karaoké pour les chanteurs et un peu de musique pour les danseurs.



## Centenaire du début de la première Guerre Mondiale

Comme vous l'avez appris, nous allons organiser une petite exposition sur ce conflit. Nous vous avons sollicité pour nous prêter des documents. Si vous possédez également des objets (casques, objets façonnés par les Poilus, etc...), ils pourront, si vous le souhaitez, être intégrés à l'exposition.

D'avance merci.

## Réception de la télévision

Attention ! Si vous recevez la télévision par une antenne "râteau", ceci vous concerne.

Les canaux des chaînes existantes vont être modifiés et 6 nouvelles chaînes vont être ajoutées.

**Pour continuer de recevoir les programmes, vous devrez, le 21 octobre, lancer une recherche et mémorisation des chaînes sur votre équipement (téléviseur ou adaptateur TNT). Cependant, les 6 nouvelles chaînes ne seront reçues que si vous possédez un matériel "HD" (haute définition).**

Vous pouvez également lire le Bulletin municipal de Cahus sur "[www.cahus.fr](http://www.cahus.fr)"

Onglet "la commune", rubrique "Bulletin Municipal"

Faites le savoir à ceux qui ne reçoivent pas la version papier.



## VIE PRATIQUE

### La Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie

: 05 65 33 88 28 [www.cahus.fr](http://www.cahus.fr)

: Mardi 9h à 12h & 13h à 17h30

Jeudi de 9h à 12h

Permanence de Cathy Albert

: Lundi de 10h à 12h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

: **La bibliothèque est désormais ouverte chaque premier samedi du mois de 13h30 à 14h30.**

### Déchetterie de Glanes

Horaires

: 05 65 39 77 07

: Lundi : de 14h à 18h

: Du Mardi au Samedi : de 9h à 12h  
et de 14h à 18h

### Numéros utiles

SNCF Biars

: 05 65 10 31 00

EDF dépannages et infos

: 0 972 675 046

Communauté de communes

: 05 65 39 71 85 [www.cere-dordogne.fr](http://www.cere-dordogne.fr)

Office du tourisme

: 05 65 38 59 53 [www.vallee-dordogne-rocamadour.com](http://www.vallee-dordogne-rocamadour.com)

Conseil général

: 05 65 23 14 00 [www.lot.fr](http://www.lot.fr)

Préfecture du Lot

: 05 65 23 10 00 [www.lot.gouv.fr](http://www.lot.gouv.fr)

### Numéros d'urgence

Pompiers

: 18

Urgences Médecins (week-ends, fêtes)

: 3966

Samu

: 15

Appel urgences européen

: 112

Centre anti-poisons

: 05 61 77 74 47

Gendarmerie

: 17 (ou 05 65 38 40 17)

